



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-333

PUBLIÉ LE 5 MAI 2022

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction Générale du GH

75-2022-05-04-00015 - Arrêté portant délégation de signature pris au titre
de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique (12 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-05-04-00015

Arrêté portant délégation de signature pris au
titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé
publique

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Le Directeur Général du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP.Centre-Université Paris Cité regroupant Broca - La Collégiale, Cochin, Corentin-Celton, Hôpital européen Georges-Pompidou, Hôtel-Dieu, Necker-Enfants malades et Vaugirard).

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-35, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté n° 75-2022-283 du 14 avril 2022 modifiant l'arrêté directeur n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun

ARRÊTE

Article 1er

Délégation générale de signature est donnée à :

Monsieur Jérôme ANTONINI, adjoint au directeur du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, dans le champ d'attribution de Didier FRANDJI déterminé par l'arrêté directeur n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 susvisé.

Article 2

Délégation générale de signature est donnée à :

Madame Aude BOILLEY-RAYROLES, directrice des Hôpitaux Cochin-Port Royal et Hôtel-Dieu du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux Cochin et Hôtel-Dieu, dans le champ d'attribution de Didier FRANDJI déterminé par l'arrêté directeur n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 susvisé.

En cas d'empêchement de **Madame Aude BOILLEY-RAYROLES**, directrice des Hôpitaux Cochin-Port Royal et Hôtel-Dieu, délégation est donnée à :

- **Madame Marie-Cécile MOCELLIN**, directrice des affaires médicales du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité .
- **Madame Charlotte CARDIN**, directrice des ressources humaines adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité .
- **Madame Julie GRUNDLINGER**, directrice des finances du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité

Article 3

Délégation générale de signature est donnée à :

Madame Maya VILAYLECK, directrice de l'hôpital Necker-Enfants malades du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion de l'hôpital Necker-Enfants malades, dans le champ d'attribution de Didier FRANDJI déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 susvisé.

En cas d'empêchement de **Madame Maya VILAYLECK**, directrice de l'hôpital Necker-enfants malades, délégation est donnée à

- **Madame Marie-Liesse LEFRANC**, directrice des ressources humaines adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Marie AYOUB**, directrice des affaires médicales adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité

Article 4

Délégation générale de signature est donnée à :

Madame Anne LEFEBVRE, directrice de l'hôpital Européen Georges Pompidou du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer, tous les actes relevant de la gestion de cet hôpital, dans le champ d'attribution de Didier FRANDJI déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 susvisé.

En cas d'empêchement de **Madame Anne LEFEBVRE**, directrice de l'hôpital Européen Georges Pompidou, délégation est donnée à :

- **Monsieur Eric ROUSSEL**, directeur des ressources humaines du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Sophie MARAVAL**, directrice des affaires médicales adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Nathalie SIEDLARZ**, attachée d'administration hospitalière du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité
- **Madame Marianne FRANIER**, directrice des ressources humaines de l'hôpital Européen Georges Pompidou

Article 5

Délégation générale de signature est donnée à :

Monsieur Emmanuel LAVOUÉ, directeur des hôpitaux Corentin-Celton, Vaugirard Gabriel-Pallez, Broca et La Collégiale du GHU AP-HP. Centre - Université Paris Cité, à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés aux fonctions de directeur des hôpitaux Corentin-Celton, Vaugirard - Gabriel-Pallez, Broca et La Collégiale

dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n°2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de **Monsieur Emmanuel LAVOUÉ**, directeur des hôpitaux Corentin-Celton, Vaugirard Gabriel-Pallez Broca et La Collégiale, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Madame Antoinette CESARI**, directrice déléguée des hôpitaux Broca et La Collégiale
- **Monsieur Damien THIBAUT**, directeur délégué de l'hôpital Vaugirard – Gabriel-Pallez
- **Madame Pascale TETAUUPU**, attachée d'administration hospitalière, pour les matières du paragraphe H de l'arrêté directorial n°2013318-006 susvisé

Délégation générale de signature est donnée à :

- **Madame Antoinette CESARI**, directrice déléguée des hôpitaux Broca et La Collégiale du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés aux fonctions de directeur des hôpitaux Broca et La Collégiale dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n°2013318-0006 susvisé.
- **Monsieur Damien THIBAUT**, directeur délégué de l'hôpital Vaugirard – Gabriel-Pallez du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés aux fonctions de directeur de l'hôpital Vaugirard-Gabriel Pallez dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n°2013318-0006 susvisé.

Article 6

Délégation de signature est donnée à :

Monsieur Éric ROUSSEL, directeur des ressources humaines du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Madame Julie GRUNDLINGER, directrice des finances du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Madame Marie-Cécile MOCELLIN, directrice des affaires médicales du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Madame Marianne BENSARD, directrice des achats, services économiques et logistiques du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Monsieur Christophe GUENOT, coordonnateur général des activités des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Madame Pascale FINKELSTEIN, directrice de la qualité, gestion des risques et relations avec les usagers du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes

ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, H, I, relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ, directrice des investissements du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Madame Sophie CARLI-BACHER, directrice des systèmes d'information du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Madame Hélène CART-GRANDJEAN, directrice de la stratégie et de la recherche du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Madame Aude CHABOISSIER, cheffe de cabinet à la Direction générale du GHU et directrice de la communication du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Madame Juliette SIRINELLI, directrice du mécénat et de la politique culturelle du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 7

En cas d'empêchement de **Madame Pascale FINKELSTEIN**, directrice de la qualité, gestion des risques et relations avec les usagers du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Monsieur Christophe FIGLAREK**, directeur de la qualité, gestion des risques, et relations des usagers adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour le GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Docteur Florence NETZER**, Pharmacien hospitalier, adjointe à la directrice de la qualité, gestion des risques, du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour le GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Patrick LITTAUER**, attaché d'administration hospitalière, à effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction pour le GHU APHP Centre-Université Paris Cité, et ceci uniquement pour les matières figurant aux paragraphes F, H, I de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Christine MARCHAL**, ingénieur hospitalier, a effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Denis MATRAY**, ingénieur hospitalier, a effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Françoise LAMBERDIERE**, cadre supérieure de santé, a effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction pour le GHU APHP.Centre - Université Paris Cité, et ceci

uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes F, H, I de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;

- **Madame Cerise MAHUZIER**, chargée de mission, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour le site de l'HEGP, pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Pierre NOIROT**, attaché d'administration hospitalière, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour le site de l'HEGP, pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Emma VOGELWEITH**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour le site de l'HEGP, Corentin Celton et Vaugirard pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Charlotte CUIGNET**, attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour les hôpitaux de Cochin, Broca, La Collégiale et Hôtel Dieu, pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Florence CHAROLLE**, Adjoint des Cadres Hospitalier, à l'effet de signer les actes correspondants à ses fonctions pour les hôpitaux de Cochin, Broca, La Collégiale et Hôtel Dieu, pour les matières figurant au paragraphe I de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 8

En cas d'empêchement de **Monsieur Éric ROUSSEL**, directeur des ressources humaines du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Charlotte CARDIN**, directrice des ressources humaines adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Marianne FRANIER**, directrice des ressources humaines adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Marie-Liesse LEFRANC**, directrice des ressources humaines adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, C, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Ornella QUARENA**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Julie JATON**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Alexia BAUR**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Christine ROUZEAU**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Jennifer DUCLOVEL**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 9

En cas d'empêchement de **Madame Julie GRUNDLINGER**, directrice des finances du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Hélène FAUSSER**, directrice des finances adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Kevin TORTET**, directeur des finances adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Roland MULLER**, attaché d'administration hospitalière principal, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Gilles DARGER**, chargé de mission, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Clarisse SAUVAJOT**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Corinne GARRIDO**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C (13-14) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Pascale TETAU**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C (13-14) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Madame Gloria BARREAU**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C (13-14) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Ludovic LANGE**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Johann MONLOUIS**, adjoint administratif, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé ;
- **Monsieur Michel René VINCIGUERRA**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 10

En cas d'empêchement de **Madame Marie-Cécile MOCELLIN**, directrice des affaires médicales du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité délégation est donnée à :

- **Madame Sophie MARAVAL**, directrice des affaires médicales adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Marie AYOUB**, directrice des affaires médicales adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Magalie LAMBERT**, attachée d'administration, hospitalière principale à l'effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Sylvie CELERIER**, Adjoint des Cadres Hospitalier à l'effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

- **Madame Clara HAUTELIN**, attachée d'administration hospitalière, à effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Géraldine HELLO**, adjoint des cadres hospitaliers, à l'effet de signer tous les actes pour les affaires courantes des affaires médicales énoncées au paragraphe A, F, G, H de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

Article 11

En cas d'empêchement de **Madame Marianne BENSAID**, directrice des achats, services économiques et logistiques du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Monsieur Youness IDRISI**, directeur des achats, services économiques et logistiques adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur David DAYLIES**, ingénieur logistique et responsable de la restauration, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) C, D, F, H relevant de leurs domaines de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Gwenola DAHAN**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Amaury JACQUELOT**, attaché d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Paola CONSTANTINI**, Responsable restauration, à viser les commandes relatives aux produits alimentaires stockés et hors stock alimentaire et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) relevant de leurs domaines de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Apollinaire BONNEREAU**, responsable du magasin hôtelier du Groupe Hospitalier, à viser les commandes pour les produits hôteliers et linge usage unique stockés, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Antoine RODRIGUEZ**, adjoint du responsable du magasin hôtelier du Groupe Hospitalier, à viser les commandes pour les produits hôteliers et linge usage unique stockés, et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) relevant de son domaine de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Claude THIOUX**, TSH, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions du bureau des achats et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F, H relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Christophe BIDAUX**, responsable restauration, à viser les commandes relatives aux produits alimentaires stockés et hors stock alimentaire et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C (2) relevant de leurs domaines de compétences, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

Article 12

En cas d'empêchement de **Monsieur Christophe GUENOT**, coordonnateur général des activités des soins infirmiers, de rééducation et médico - techniques du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Béatrice MOUGNE-GIRARD**, coordonnatrice générale des soins adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Philippe MAURICE**, coordonnateur général des soins adjoint du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Sylvie SAUVAGE**, coordonnatrice générale des soins adjointe du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Madame Florence ROSSI**, directrice des soins des hôpitaux Corentin Celton et Vaugirard - Gabriel Pallez, à l'effet de signer tous des actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes H, K relevant de son domaine de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 13

En cas d'empêchement de **Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ**, directrice des investissements du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Monsieur Sébastien PONS**, directeur des équipements du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer pour ce Groupe hospitalier tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Jean-Luc SAILLOUR**, directeur technique, maintenance et sécurité incendie, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Yann LE CORGUILLÉ**, ingénieur en chef, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de leur direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de leur domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Hervé GUICHETEAU**, ingénieur en chef, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de leur direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de leur domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Jean-Pierre PATRON**, ingénieur en chef, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Claire ARCHIER**, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Agnès WOELFFEL**, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

Article 14

En cas d'empêchement de **Monsieur Sébastien PONS**, directeur des équipements du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à

- **Monsieur Jean-Eric LEFEVRE**, directeur adjoint des équipements, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé.

- **Monsieur Jean-Michel BRETAGNE**, directeur adjoint des équipements, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Monsieur Christophe SAINTOURENS**, directeur des équipements adjointe, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Cathy DECOSTER**, directrice des équipements adjointe, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Claire ARCHIER**, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Agnès WOELFFEL**, Attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, D, F relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé

Article 15

En cas d'empêchement de **Madame Sophie CARLI-BACHER**, directrice des systèmes d'information du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Sylvie POUGEADE**, responsable du système d'information local, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Florence CHAMBERY**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E, H, relevant de son domaine, de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Jean-Marc MULET**, ingénieur hospitalier et **Madame Sylvie POUGEADE**, ingénieur hospitalier, à l'effet de signer pour les affaires courantes, uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C (2, 5, 7) et E de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.
- **Monsieur Nabil EL HAOUARI**, adjoint au responsable de la Direction du Système d'Information, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C, E de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé.

Article 16

En cas d'empêchement de **Madame Hélène CART-GRANDJEAN**, directrice de la stratégie et de la recherche, délégation est donnée à :

- **Madame Aminata KONE**, chargée de mission, à l'effet de signer tous les actes ressortissants de ses attributions en recherche clinique et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Aurore HATTABI**, chargée de mission recherche N3, à l'effet de signer tous les actes ressortissants de ses attributions en recherche clinique et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Estelle ZIEGLER**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes ressortissants de ses attributions en recherche clinique et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Véronique RICHARD**, adjoint des cadres, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de ses attributions dans le domaine des maladies rares et ceci dans la limite de 2500€ pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (numéros 2,6 et 10) de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG susvisé

Article 17

En cas d'empêchement de **Madame Aude CHABOISSIER**, cheffe de cabinet à la Direction générale du GHU et directrice de la communication GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, délégation est donnée à :

- **Madame Anne-Cécile BARD**, adjointe à la directrice de la communication GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Christine CONAN**, responsable de la communication des hôpitaux Broca-La Collégiale Corentin-Celton et Vaugirard – Gabriel-Pallez, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Valérie METRAL**, responsable de la communication de l'hôpital Necker-Enfants malades, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Valérie MUNOS**, directrice de la communication de l'HEGP, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé
- **Madame Claire PATRELLE**, directrice de la communication des hôpitaux Cochin-Port-Royal et Hôtel-Dieu, à l'effet de signer tous les actes ressortissants des attributions de sa direction, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes J relevant de son domaine, de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG susvisé

Article 18

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur général du groupe hospitalier du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer du Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Centre en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

Administrateurs de garde en premier : Hôpitaux COCHIN - BROCA/LA COLLEGIALE - HOTEL-DIEU :

- Aude BOILLEY-RAYROLES, Directrice d'Hôpital
- Marianne BENSAID, Directrice d'Hôpital
- Julie GRUNDLINGER, Directrice d'Hôpital
- Christelle CHOÏ, Directrice d'Hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Charlotte CARDIN, Directrice d'Hôpital
- Hélène FAUSSER, Directrice d'Hôpital
- Christophe FIGLAREK, Directeur d'Hôpital
- Pascale FINKELSTEIN, Directrice d'Hôpital
- Youness IDRISI, Directeur d'Hôpital
- Fabrice LANGUMIER, Directeur d'Hôpital mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Marie-Cécile MOCELLIN, Directrice d'Hôpital
- Béatrice MOUGNE-GIRARD, Directrice des Soins

Administrateurs de garde en second : Hôpitaux COCHIN - HOTEL-DIEU

- Claire ARCHIER, Attachée d'Administration Hospitalière
- Jean Michel BRETAGNE, Ingénieur Biomédical
- Gilles DARGERIE ; chargé de mission

- David DAYLIES, Ingénieur Hospitalier
- Magalie LAMBERT, Attachée d'Administration Hospitalière
- Denis MATRAY, Ingénieur Hospitalier
- Roland MULLER, Attaché d'Administration Hospitalière
- Sylvie POUJADE, Ingénieure

Article 19

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution directeur général du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer à l'hôpital universitaire Necker-Enfant Malades en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

Administrateurs de garde en premier : HOPITAL NECKER-ENFANTS MALADES

- Jérôme ANTONINI, Adjoint du Directeur Général du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP.Centre-Université Paris Cité ;
- Marie AYOUB, Directrice d'hôpital ;
- Florence BAGUET, Directrice d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH ;
- Laure BOQUET, Directrice d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH ;
- Hélène COULONJOU, Directrice d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Marie-Liesse LEFRANC, Directrice d'hôpital
- Philippe MAURICE, Coordonnateur Général des Soins
- Pascale ROCHER, Directrice d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Monsieur Kevin TORTET, Directeur d'hôpital
- Vincent VAUCHEL, Directeur d'hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Maya VILAYLECK, Directrice d'hôpital

Administrateurs de garde en second : HOPITAL NECKER-ENFANTS MALADES

- Alexia BAUR, Adjointe au directeur-adjoint chargé des Ressources Humaines
- Sandrine BREARD, Adjointe au contrôle de gestion RH
- Amaury JACQUELOT, Responsable du Bureau des Achats
- Virginie JUIN-LEONARD, Adjointe au Coordonnateur Général des Soins
- Patrick LITTAUER, Responsable des Affaires Générales
- Christine ROUZEAU, Adjointe au directeur-adjoint chargé des Ressources Humaines
- Clarisse SAUVAJOT, Adjointe au directeur-adjoint chargé des Finances
- Eric VALIN, Attaché d'Administration Hospitalière mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH

Article 20

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution directeur général du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité, déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer à l'Hôpital européen Georges-Pompidou, Corentin-Celton et Vaugirard, en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

Administrateurs de garde en premier : HEGP - CORENTIN-CELTON - VAUGIRARD-GABRIEL PALLEZ

- Anne LEFEBVRE, Directrice d'hôpital ;

- Hélène CART-GRANDJEAN, Directrice d'Hôpital ;
- Antoinette CESARI, Directrice d'Hôpital ;
- Marianne FRANIER, Directrice d'Hôpital ;
- Anne HEOBURU, Directrice d'Hôpital mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH ;
- Sophie MARAVAL, Directrice d'Hôpital ;
- Sylvie SAUVAGE, coordinatrice générale des soins

Administrateurs de garde en second :

HEGP

- Nabil EL HAOUARI, ingénieur en chef
- Nathalie SIEDLARZ, attachée d'administration hospitalière
- Damien THIBAUT, Directeur d'établissement sanitaire, social et médicosocial
- Agnès WOELFFEL, attachée d'administration hospitalière
- Betty LE SELLIN, ingénieur hospitalier
- Nathalie JULY, adjoint des cadres hospitaliers
- Florence ROSSI, directrice des soins

CORENTIN-CELTON - VAUGIRARD-GABRIEL PALLEZ

- Emmanuel LAVOUÉ, directeur d'hôpital
- Coryse ARNAUD, attachée d'administration hospitalière
- Murielle CLAREBOUT-DELAULNE, attachée d'administration hospitalière
- Christine MAIGNAN, adjoint des cadres
- Michèle PAULY, directrice d'hôpital conformément à l'annexe II de l'arrêté du 14 octobre 2015 susvisé.
- Pascale TETAUUPU, attachée d'administration hospitalière
- Judy DOSSOUS, attachée d'administration hospitalière

Article 21

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 4 mai 2022

SIGNÉ

Didier FRANDJI
Directeur du GHU AP-HP.Centre-Université Paris Cité